

CHARTRE DES VALEURS



Préambule

Cette charte est pensée et rédigée par les producteurs et productrices de l'association Houblon de l'Ouest, respectant le cahier des charges de l'Agriculture Biologique et de la certification Franceagrimer.

Elle rassemble les valeurs communes de ses membres et en devient l'élément fédérateur. Les membres de l'association s'appuient sur les valeurs et les objectifs de la charte pour s'ancrer dans les territoires et pour défendre les pratiques d'une agriculture biologique, locale et humaniste.

Nous, producteurs et productrices de Houblon de l'Ouest, nous nous engageons à :

Axe 1 | Économie locale et développement social

- Être des acteurs de nos territoires en nous intégrant dans l'économie locale (vente en circuits courts, prestataires et partenaires locaux...)
- Limiter les impacts liés à l'activité : gaspillage d'énergies, agriculture efficiente (aboutir à des bons résultats avec le minimum de dépenses, d'efforts... avec les bons outils), nuisances (sonores, olfactives, de voisinage...)
- Adopter de bonnes pratiques au travail pour rester en bonne santé
- Assurer une activité sociale en accompagnant les porteurs de projets, en intégrant l'accueil de personnes en formation
- Favoriser les relations directes entre brasseurs et producteurs sur les territoires par des rencontres et des échanges
- Mettre en avant la spécificité de nos terroirs, nos variétés, via une communication interne et externe

Axe 2 | Agronomie

- Créer et entretenir des systèmes agronomiques respectueux de la conservation des sols et de l'eau.
- Assurer le maintien d'un sol vivant en priorité.
- Trouver un équilibre productif compatible entre l'agrosystème et son environnement

Axe 3 | Écologie, biodiversité

- Observer, préserver et restaurer la biodiversité au sein de nos fermes
- Maintenir les équilibres des écosystèmes
- Utiliser nos fermes comme oasis de biodiversité et contribuer à la conservation des corridors écologiques.

Axe 4 | Formation, recherche et développement

- Appliquer les critères de production du cahier des charges de Houblon de l'Ouest
- Encourager des démarches novatrices et partagées
- Renforcer et partager nos connaissances entre producteurs, trices et partenaires de la filière.
- Monter en compétences grâce à nos connaissances, nos expériences, nos relations afin d'améliorer la qualité de nos produits et de nos pratiques